



ALLOCUTIONS DES REGROUPEMENTS ESTRIENS

5 prises de parole

Dominique Vigneux Parent – Coordinatrice de la TROVEPE

Nous sommes réunis ici aujourd'hui dans le cadre de la campagne Engagez-vous pour le communautaire. Cette campagne regroupe 4000 organismes communautaires à travers le Québec. Ces organismes proviennent de différents secteurs : santé et services sociaux, famille, défense collective des droits et famille.

Une des revendications importantes de la campagne Engagez-vous pour le communautaire est **le plein financement à la mission globale de tous les organismes d'action communautaire autonome.**

Malgré l'adoption d'une politique en 2001 où le gouvernement du Québec s'engageait à verser aux organismes un « financement en appui à la mission globale », ce n'est pas tout à fait ce qui se passe sur le terrain.

Seul le secteur de la Santé et des Services sociaux indexe les subventions qu'il verse pour la mission des groupes. Toutefois, le taux qu'il utilise est insuffisant pour suivre l'augmentation réelle des coûts de fonctionnement. L'an dernier il était de 0,7%. Les autres secteurs n'ont reçu aucune indexation de leur subvention depuis près de 15 ans. Cette absence d'indexation appauvrit les groupes un peu plus chaque année et ceux-ci n'arrivent plus à assumer la hausse de leurs dépenses de fonctionnement car le coût de la vie a augmenté de 30% durant cette période.

Si le Québec est ce qu'il est aujourd'hui, c'est en grande partie grâce aux luttes menées par les organismes communautaires. Ces derniers ont contribué à la mise en place de plusieurs politiques sociales :

- l'aide juridique,
CLSC
- les services de garde
- le programme d'assurance chômage
- les prestations de vieillesse
- le Régime d'assurance parentale

- la loi sur l'équité salariale
- etc.

Les organismes communautaires travaillent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et citoyennes et aident la population à défendre ses droits. Ils contribuent positivement à la société québécoise et sont un moteur de progrès social depuis 50 ans.

Pour que tous les groupes retrouvent leur capacité d'agir et puissent assumer pleinement leur mission, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* réclame 475 millions \$ de plus par an pour les 4000 organismes d'action communautaire autonome. Alors que le gouvernement se targue de faire des surplus budgétaires, il est grand temps qu'il finance adéquatement les organismes communautaires.

À ce jour, nous avons obtenu, tous secteurs confondus, 54M\$ des 475M\$ réclamés alors la lutte est loin d'être terminée!

Dans un front commun sans précédent au sein du mouvement communautaire autonome, les voix s'élèvent. Les organismes se mobilisent parce qu'ils en ont assez de leurs conditions précaires. Assez de se faire utiliser par le gouvernement pour « patcher » les trous béants qu'il a laissés en coupant sans cesse dans les services publics.

Ils en ont assez de se faire dire par le gouvernement que leur contribution essentielle ne vaut pas un financement de base. Que 150 000\$ par année c'est suffisant pour couvrir le salaire de 4 employées, des locaux, du café pour les participants et participantes. Les organismes ne demandent pas une prime à la jaquette. Ils demandent que l'État s'engage à respecter sa propre politique nationale d'action communautaire adoptée en 2001. C'est dans cette politique que le gouvernement s'engage à ce que le financement à la mission soit prépondérant et s'engage à respecter le principe de l'autonomie, c'est-à-dire, le pouvoir de choisir les moyens d'actions, les stratégies d'interventions et les choix d'orientations pour mener à bien la mission pour laquelle ils sont reconnus et financés, bien que mal financés.

En Estrie, on parle de 244 organismes d'action communautaire autonome. Ça représente beaucoup de monde ça! Des travailleurs, des travailleuses, des bénévoles, des militants et militantes, des gens aidés... Ça représente aussi toute une économie. Une note économique du ministère de l'emploi et de la solidarité sociale mentionne d'ailleurs que le secteur à but non lucratif au service des ménages, dont nous sommes, contribue davantage au PIB que le secteur de l'extraction minière! Selon Statistique Canada, leur contribution à l'emploi est deux fois plus élevée que le secteur de l'agriculture ou celui de l'immobilier. Rappelons qu'en Estrie, le secteur communautaire réuni ensemble représente le 8^e plus gros employeur. Non seulement contribuons-nous au secteur social, mais aussi au secteur économique. Les organismes communautaires font partie de la richesse collective du Québec, le gouvernement doit cesser de les ignorer.

La campagne engagez-vous pour le communautaire réclame 475 millions d'investissement. Sur le coup, ce montant semble énorme... mais 475 millions c'est 118 000\$ par organisme si on le divise également aux 4 000 groupes.

475 millions ça représente 0.5% des revenus totaux de l'État évalué à 105 milliards.

L'argent investi dans le milieu communautaire, c'est de l'argent investi dans la communauté et qui répond aux besoins réels exprimés par les citoyens. Que ce soit par des activités de défense collectives des droits, des café-rencontres, de l'aide individuelle, chaque action profite au final à l'ensemble de la population.

Les organismes sont aussi des espaces démocratiques. Nous sollicitons la participation active des membres sur des comité de travail, au conseil d'administration ou dans les assemblées générales. Les membres déterminent les grandes orientations. Devenir membre d'un organisme, c'est expérimenter la vie démocratique et l'implication citoyenne. C'est avoir l'espace pour donner son opinion. C'est prendre du plaisir à user d'influence, à prendre des décisions et à reprendre du pouvoir sur sa propre vie.

Le milieu communautaire autonome au Québec est un modèle unique, qui génère l'envie de nombreux observateurs internationaux. Il fait partie du paysage depuis plus de 50 ans. La force de notre milieu est d'être enracinée dans la communauté, de travailler avec les gens à l'amélioration des conditions de vie, d'accueillir la personne dans son ensemble, et non pour sa problématique. Elle n'est pas juste une personne démunie, une personne avec des problèmes de santé mentale, une personne à mobilité réduite, une personne dont les droits sont lésés... elle est Francine, qui peut être mère, travailleuse, artiste... Il est Rémi qui peut être écologiste, amoureux des chiens, aidant naturel... et c'est pour Francine et Rémi qu'on se mobilise!

Parce qu'on croit à l'égalité des chances et à l'équité. Les organismes communautaires se mobilisent pour une société meilleure basée sur des principes de justices sociales. Pour qu'ils puissent continuer à permettre de donner une voix à des gens souvent marginalisés par la société, pour qu'ils puissent continuer à garder vivant les espaces démocratiques mal menés depuis des années par les différents gouvernements.

Dans le contexte actuel, nous sommes en droit de questionner les décisions financières du gouvernement actuel. Cela fait depuis plusieurs années que nous critiquons sa façon de s'attaquer aux problèmes sociaux. Nous avons pu analyser une tangente dans l'attribution financière vers des services à la population d'ordre curatif, plus que préventif. C'est à se demander si ce dernier ne veut pas perpétuer la misère humaine. Il coupe en santé et en éducation, dans des services tel que l'aide au devoir et encourage la mise en place de cliniques privées, gérées par des médecins entrepreneurs. Il prend la population en otage et c'est inacceptable! Pendant ce temps, l'écart entre les riches et les pauvres s'agrandit.

Depuis près de 30 ans, les différents gouvernements sont en train de complexifier et alourdir la structure des services publics sous un prétexte d'optimisation, en coupant dans ceux-ci, favorisant ainsi l'émergence du privé. Cela a pour conséquence que la population considère les services de l'État comme étant inutilisable et obsolète. Cela les mène vers une mentalité capitaliste du "il vaut mieux payer pour avoir un bon service".

Toutes personnes du milieu communautaire seraient en mesure de démontrer que la prévention et l'attaque aux causes des différentes problématiques diminuent les dépenses de l'État et les coûts sociaux. Lorsque je parle des coûts sociaux, je parle d'étudiants qui ont de la difficulté à l'école et n'ont aucun soutien, de personnes ayant des problèmes d'alimentation dû à leur faible revenu, de personnes qui ont de la difficulté à se trouver un logement qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vies.

Nous exigeons que les décideurs en place réinstaurent des mesures de prévention et qu'il écoute lorsque nous, travailleuses et travailleurs de première ligne, interlocuteur de la population, lui mentionne qu'il doit agir!

En 2018, au Québec, subsiste encore de nombreuses inégalités entre les femmes et les hommes, et entre les femmes elles-mêmes. Rappelons-nous-le, l'égalité, c'est encore un mythe!

Pour ne parler que de revenu,

- En 2014, le revenu total médian des femmes représente 71,5% de celui des hommes (2014). Et la situation est pire pour les femmes qui sont à l'intersection de diverses identités. Le revenu moyen des femmes immigrantes est 8 % à 10% moins élevés que les femmes originaires du Canada.

- Les femmes représentent 58,5% des personnes rémunérées au salaire minimum.

Si je vous parle aujourd'hui de ces inégalités persistantes, c'est qu'elles ne sont pas étrangères aux réalités des organismes communautaires autonomes.

Selon le sondage réalisé par le ROC-Estrie en 2017 où 72% des groupes en santé et services sociaux et famille ont participé, les femmes représentent 85% des travailleuses du communautaire !

Vous devinez que la précarité des organismes communautaires n'est pas étrangère à la pauvreté des femmes. Des emplois peu rémunérés, souvent avec peu ou pas d'avantages sociaux, d'assurance collective ou de régime de retraite. Cela contribue donc à maintenir les femmes dans une situation de précarité économique alors qu'elles sont travailleuses! Et cette pauvreté se poursuit jusqu'à la retraite, considérant leur faible cotisation à des régimes de retraite.

Si travailler dans les OC comporte beaucoup d'avantages, notamment l'autonomie, la souplesse et la créativité dont peuvent jouir les travailleuses et travailleurs, les conditions de travail en milieu communautaire peuvent aussi devenir exténuantes.

Surcharge de travail, stress, complexification des problématiques vécues par les participantEs et augmentation de la fréquentation des milieux, dû entre autres, aux coupures dans le système de santé et services sociaux. Le communautaire essuie le désengagement de l'État, les ententes de services se multiplient, mais tout cela a un coût – celui entre autres de la santé des travailleuses, majoritaire à effectuer le CARE – à prendre soin de tout notre monde. En plus d'avoir trop souvent des conditions

salariales précaires, elles vivent de plus en plus de stress, de détresse psychologique, d'usure de compassion.

Le sous-financement a des impacts importants, et particulièrement chez les femmes.

Pour le prochain budget provincial, invitons notre gouvernement à parler égalité! Invitons-le à parler d'équité de financement pour toutes les femmes, pour tous les organismes communautaires autonomes! Tout le monde en sera gagnant!